

AVEC **VENDEE INTERNATIONAL** &
L'INTERNATIONAL OUEST CLUB
CULTIVEZ L'ENVIE D'EXPORTER !



1- Adhésion Classique

- **250 € pour les entreprises de 0 à 49 salariés**
- **390 € pour les entreprises de 50 salariés et plus**
- **Prenez part** aux différents événements (réunions thématiques, plénières, clubs...) organisés en Vendée mais aussi ailleurs en Pays de la Loire
- **L'Entrée en relation** facilitée, avec plus de 250 entreprises régionales membres, et les acteurs économiques de l'International,
- **Accédez** aux commissions thématiques pays et club achat
- **Accédez** au réseau des WTC présents dans plus de 100 pays à travers le monde
- **Obtenez** la carte Accor à tarif préférentiel pour vos déplacements.
- **Détectez** des opportunités d'affaire entre membres
- **Développez** des actions collectives de développement commercial à l'international.

2-Adhésion Premium : EN + DE L'OFFRE DE BASE VOUS BENEFICIEREZ D'UN ACCES AU WORLD TRADE CENTER NANTES ATLANTIQUE (WTC)

- **850 € HT, soit 1 020 € TTC (soit 70,00 euros/mois)**

Basé à la CCI de Nantes, le WTC est un lieu dédié à l'international, pour vos événements, vos réceptions clients, vos rendez-vous d'affaires...*

- Accès 6j/7
- Organisation de vos réceptions clients et partenaires étrangers
- Accès aux espaces de travail multi-dimensionnés : lounge, terrasse panoramique, espaces Wave et Salon Wave
- De multiples privilèges
 - Tarifs préférentiels sur la location de bureaux et sur les prestations & services du World Trade Center Nantes Atlantique.
 - Offre événementielle élargie avec les événements VIP dirigeants

*Les conditions générales de vente des Salons d'Affaires et du World Trade Center Nantes Atlantique et la charte d'utilisation des services WIFI de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire s'appliquent.

La société :

• Représentée par son dirigeant

Prénom • Nom :

Fonction :

• Déclare adhérer à **Vendée International** pour l'année 2021 et choisit la formule (cocher la formule choisie) :

Adhésion **Classique** à 250 € TTC pour les entreprises de 0 à 49 salariés

Adhésion **Classique** à 390 € TTC pour les entreprises de 50 salariés et +

Adhésion **Premium** à 850 € HT, soit 1 020 € TTC (Règlement possible sur plusieurs échéances)

• Règle la cotisation annuelle de€, (une facture acquittée est adressée à réception du règlement).

A, le

Cachet et signature

DOCUMENT A RENVoyer A

VENDEE INTERNATIONAL – CCI VENDEE
16 rue Olivier de Clisson – 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Accompagné du règlement :

- par chèque (à l'ordre de VENDEE INTERNATIONAL) ou
- par virement (coordonnées bancaires ci-dessous)

COORDONNEES BANCAIRES

CM ROCHE SUR YON JOFFRE

Code banque : 15519 Code Guichet : 39030

IBAN : FR76 1551 9390 3000 0215 1410 176

N° de compte : 00021514101

BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Clé RIB : 76

Identité

Numéro SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

.....

Ville : Code postal : Cedex :

Téléphone : Télécopie :

Web : www. E-Mail :

Activité

Code NAF : Activité :

.....

.....

Activité en anglais :

.....

.....

Forme juridique : Effectif au 31/12/2020 :

Appartenance à un groupe : oui non - si oui, lequel :

Nationalité du groupe :

C. A. global : € - année :

C. A. export : € - année :

C. A. import : € - année :

Vos projets de développement (pays, produits...)

.....

.....

.....

.....

.....

Vos domaines d'expertises à l'international (pays, outils, thématiques...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Contacts

Les personnes indiquées ci-dessous recevront nos informations et invitations. L'accès aux réunions organisées par Vendée International ou en partenariat avec Vendée International est gratuit pour tous les collaborateurs de la société.

<p>Merci de relayer l'information aux services concernés et de cocher les workshops et avantages qui vous intéressent.</p>	Club Afrique	Club Asie	Club Amérique	Club Europe
DIRECTION GENERALE : les dirigeants				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				
EXPORT				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				
ACHAT – INVITATIONS AUX MATINALES ACHATS				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				

<p>Merci de relayer l'information aux services concernés et de cocher les workshops et avantages qui vous intéressent.</p>	Club Afrique	Club Asie	Club Amérique	Club Europe
COMMERCIAL				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				
FINANCE JURIDIQUE				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				
RESSOURCES HUMAINES				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				
LOGISTIQUE				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				
AUTRES CONTACTS (COMMUNICATION)				
Prénom • Nom : Fonction : E-Mail : Portable :				

Pays d'export, d'import, d'implantation

Merci de cocher les pays vers lesquels vous exportez, ceux d'où vous importez, ceux où vous êtes implantés.

Union européenne	export	import	implantation	Moyen Orient - Proche Orient	export	import	implantation
Allemagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arabie Saoudite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autriche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bahreïn	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Belgique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emirats Arabes Unis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bulgarie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Iran	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chypre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Irak	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Danemark	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Israël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jordanie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Estonie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Koweït	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Finlande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liban	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grèce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Libye	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hongrie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Qatar	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Irlande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Syrie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Italie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Yémen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lettonie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Lituanie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Asie	export	import	implantation
Luxembourg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bangladesh	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Malte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moldavie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Corée du Sud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pays-Bas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hong Kong	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pologne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inde	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Portugal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indonésie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
République Tchèque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Japon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Roumanie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Malaisie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Royaume-Uni	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pakistan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Slovaquie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Philippines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Slovénie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Singapour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suède	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sri Lanka	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				Taïwan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres pays européens	export	import	implantation	Thaïlande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Andorre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vietnam	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Croatie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Islande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afrique	export	import	implantation
Norvège	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afrique du Sud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Russie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Algérie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suisse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bénin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Turquie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Burkina Faso	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ukraine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cameroun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				Centrafrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Amérique	export	import	implantation	Congo République Démocratique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Argentine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Côte d'Ivoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Brésil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Djibouti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Canada (hors Québec)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Egypte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Québec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gabon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chili	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ghana	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Colombie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guinée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cuba	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Kenya	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Equateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Madagascar	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etats-Unis d'Amérique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mali	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mexique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maroc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Paraguay	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maurice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pérou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mauritanie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Uruguay	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mayotte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Venezuela	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mozambique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				Niger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Océanie	export	import	implantation	Nigéria	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Australie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sénégal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nouvelle Zélande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tanzanie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dom-Tom	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tchad	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				Togo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				Tunisie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Carte Accor Business +

Profitez dès maintenant du programme d'abonnement ACCOR BUSINESS + à tarif préférentiel

Commandez dès maintenant votre nouvelle carte ACCOR et bénéficiez du tarif préférentiel réservé aux membres de Vendée International

PME-PMI et grandes entreprises, vos voyages d'affaires fréquents ont leur programme dédié !
Jusqu'à 15 % de remise dans 2 500 hôtels à travers le monde et des **avantages exclusifs** avec nos partenaires.

Des réductions et des avantages toute l'année

- de 5 à 15% de réduction sur vos nuitées, dans une large gamme d'hébergement : Sofitel, Pullman, MGallery, Grand Mercure, Novotel, Suite Novotel, Mercure, les Aparthotels Adagio (hors Adagio Access), Ibis, Ibis Styles et Thalassa sea & spa
- 10 % de réduction sur la restauration dans les hôtels Ibis et Ibis Styles
- jusqu'à 15 % de réduction sur les locations de voiture avec Europcar

Une fidélité récompensée en 2 cartes

- 1 carte : réduction sur les hôtels
- 1 carte : cumul de points

Pour plus de renseignements : www.accor.com

La « carte Accor Business + » est valable du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020 : 84 € TTC/personne (au lieu de 170 € TTC) avec une souscription **possible en cours d'année** (de janvier à septembre 2020 : 72 € TTC).

Modalités de souscription :

Pour souscrire, il suffit de renseigner les informations suivantes pour chaque personne concernée :

Société :

Prénom : Nom :

E-mail individuel (champ obligatoire) :

Numéro de carte actuel (en cas de renouvellement) :

Adresse d'expédition de la carte :

Merci de retourner ce **coupon accompagné de votre règlement** à l'ordre de International Ouest Club par chèque ou par virement :

Les données personnelles recueillies via ce bulletin d'adhésion font l'objet, par Vendée International et par son partenaire IOC, d'un traitement informatisé destiné à la gestion de votre adhésion et à l'envoi des informations sur la vie de l'association (Newsletters, invitations aux événements etc...). Ces données sont conservées durant 5 ans après le terme de votre adhésion dans les fichiers de Vendée International et d'IOC, associations gérées respectivement par la CCI Vendée et par la CCI Nantes St-Nazaire. Sauf opposition de votre part en cochant la case ci-contre , la CCI Vendée et la CCI Nantes St-Nazaire sont susceptibles d'utiliser vos données de contact pour vous inviter à leurs événements, vous adresser leurs offres commerciales et leurs enquêtes. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement Général européen sur la Protection des Données personnelles), vous pouvez accéder aux données à caractère personnel vous concernant, les faire rectifier ou effacer, ainsi que demander leur portabilité le cas échéant. Vous disposez également du droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter contact@vendeeinternational.fr. Si toutefois vous n'obteniez pas satisfaction dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le DPO (délégué à la protection des données personnelles) de la CCI Vendée par mail à dpo@vendee.cci.fr. Notre politique de protection des données personnelles est détaillée dans notre [Charte](#).

Article 1 : Principes généraux

Les présentes CGV s'appliquent dans leur intégralité aux locations au profit de la CCI Nantes St-Nazaire (CCI NSN) des Salons d'Affaires (SA) : salles de réunion, halls d'expositions et Espaces de restauration et au WTCNA The Business Center (WTCNA BC) : salles de réunion, bureaux, halls d'expositions, Espaces de restauration et de coworking. La CCI NSN se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment et sans préavis. Le fait que la CCI NSN ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des stipulations des présentes CGV, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. La signature du contrat ou le règlement de la prestation pour les Espaces de coworking du WTCNA BC par l'achat d'un Pass Coworker, valable un an à compter de son entier règlement non échangeable non remboursable, implique l'acceptation entière et sans réserve des conditions tarifaires et des présentes CGV pendant toute la durée du contrat.

Article 2 : Destination des Espaces

Les Espaces SA et WTCNA BC seront loués au profit d'organisateur de manifestation à caractère professionnel, exception faite des Espaces de coworking et bureaux du WTCNA BC qui ne seront loués qu'au profit d'entités ayant une activité à l'international. En aucun cas, les Espaces ne pourront donner lieu à l'exploitation d'un fonds de commerce dépôt de marchandises, magasin, comptoir de vente, atelier quelconque ou espace de stockage. L'utilisation envisagée des Espaces doit être indiquée à la CCI NSN, au plus tard, au moment de la signature du contrat ou au règlement du Pass Coworker pour la location des Espaces de coworking du WTCNA BC. Toute utilisation des locaux à finalité syndicale, politique ou religieuse est prohibée. Toute sous-location est formellement interdite. La CCI NSN se réserve le droit de refuser, sans avoir à le justifier, de louer des Espaces notamment si elle estime que la manifestation n'a pas de rapport avec ses missions ou si, pour les bureaux et les Espaces de coworking du WTCNA BC, l'activité n'a pas de vocation internationale.

Article 3 : Accès aux Espaces

Les Espaces SA et WTCNA BC sont ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 21h30 et fermés les jours fériés ou jours exceptionnels portés à la connaissance du Client. L'ouverture en dehors des horaires et de ces jours devra être expressément autorisée par la CCI NSN. Les entités disposant d'un contrat de location de bureaux au sein du WTCNA BC, ci-après dénommées résidents, pourront accéder au WTCNA BC 24/24 et 6/7 par le biais de cartes d'accès individualisées ou code d'accès.

Article 4 : Réservation

Tous les Espaces SA et WTCNA BC peuvent faire l'objet d'une réservation à l'exception des Espaces de coworking, accessibles en fonction des disponibilités. La réservation se fait par la signature d'un contrat de location et par le versement d'arrhes.

Article 5 : Durée

La durée de location des Espaces est fixée dans le contrat de location ou selon les modalités du Pass Coworker remises lors de son achat. Cette durée est impérative et comprend la période d'ouverture, les périodes de montage et de démontage. L'occupation des Espaces doit impérativement cesser aux dates et heures prévues. En cas de dépassement des horaires prévus, le Client sera tenu de verser à la CCI NSN, une indemnité correspondant au prix de la location des Espaces sur la base d'une ½ journée. Pour tout dépassement d'horaires, un supplément de gardiennage sera facturé.

Article 6 : Réglementation et Sécurité

Le Client s'engage à respecter et à faire respecter par ses préposés et prestataires éventuels les normes et consignes de sécurité des Espaces loués. Des plans d'évacuation sont placés de chaque côté des ascenseurs. En cas d'incendie, les premiers moyens de lutte sont constitués par des extincteurs situés près des accès. Les portes d'accès et de sortie des Espaces doivent être laissées libres. Le Client s'engage à respecter toutes les réglementations légales applicables à l'utilisation qui sera faite des Espaces et, notamment, celles relatives à l'ordre public et au temps de travail. La location des Espaces ne pourra se faire que dans la limite de la capacité d'accueil détaillée au descriptif des Espaces utilisés. Il est interdit de fumer et vapoter dans l'enceinte dans les Espaces. Le Client s'engage à faire respecter ces consignes pendant toute la durée de la location. La consommation d'alcool au sein des Espaces est soumise au respect de la réglementation applicable. Le Client s'engage à tout mettre en œuvre pour éviter la mise en danger d'autrui et d'assurer le contrôle nécessaire afin de respecter et faire respecter la législation faute de quoi sa responsabilité sera seule engagée. Sont interdits dans l'ensemble de l'établissement tous les apports de liquides et solides en provenance de l'extérieur ainsi que tout animal, sauf autorisation.

Article 7 : Occupation des Espaces

Seuls les Espaces Bureaux WTCNA BC feront l'objet d'un état des lieux d'entrée et de sortie. Dans tous les cas, le Client est tenu de rendre les Espaces dans l'état où il les a trouvés. Le Client s'engage à respecter et à faire respecter la tranquillité et la destination des Espaces. Si le Client souhaite mettre en place au sein des Espaces un service de traiteur, il devra recourir au service des traiteurs référencés par la CCI NSN et prendre attache auprès de Département Réceptif Salons d'Affaires (02.40.44.63.70). Le Client s'engage à restituer l'Espace utilisé par le service de traiteur en parfait état. L'utilisation des équipements et matériels techniques de la CCI NSN doit s'effectuer sous les directives du personnel de la CCI NSN. Toute contravention à cette directive engage la responsabilité pleine et entière du Client. En cas de dégradation

dûment constatée, les frais de nettoyage ou de remise en état seront à la charge du Client, au tarif du matériel de remplacement.

Article 8 : Responsabilité et assurances

1/ Responsabilité - A compter de la date de signature du Contrat de location ou du paiement de la facture pour les Espaces de coworking du WTCNA BC et pendant toute sa durée d'exécution, le Client est responsable des dommages corporels, matériels et immatériels, consécutifs ou non, causés à la CCI NSN ou à ses représentants, à ses sous-traitants et cotraitants, et, d'une manière générale, à tout tiers, victimes d'accidents ou de dommages, causés par le Client à l'occasion de la location des Espaces, par les produits, matériels ou marchandises qu'il utilise, et imputables notamment au Client lui-même et aux personnes dont il est civilement responsable.

2/ Surveillance – Assurance – La CCI NSN ne saura être, en aucun cas, responsable ni civilement ni pénalement de faits, incidents, accidents ou autres, de quelque nature que ce soit, pouvant se dérouler dans les Espaces, pendant la durée d'occupation. La CCI NSN n'assure pas le matériel du Client et ne peut être tenue responsable des dommages causés aux biens appartenant au Client, ou à ceux qui lui sont confiés lorsque ces dommages sont le fait de tiers (entreprises, intervenants pour son compte, visiteurs ...). Il appartient au Client de déclarer à la CCI NSN les objets de valeur importante qu'il entend assurer de façon spécifique et qu'il entend laisser à l'intérieur des Espaces et de souscrire toute assurance qu'il jugera utile à cet effet, et d'en justifier impérativement à la CCI NSN avant son arrivée. A défaut, le Client renonce à tous recours à l'encontre de la CCI NSN en cas d'insuffisance de garantie.

Article 9 : Prestations extérieures

Toutes prestations extérieures retenues par le Client (artiste, décorateur, installateur...), ne pourront être mises en œuvre à l'intérieur des Espaces qu'après agrément et autorisation de la CCI Nantes St-Nazaire.

Article 10 : Accès au parking

A l'exception du Coworker, le Client dispose d'un accès au parking de la CCI NSN 1, selon les disponibilités.

Article 11 : Conditions tarifaires

1/ Loyer - La location des Espaces est consentie aux conditions tarifaires indiquées dans le contrat de location ou dans la facture pour les Espaces de coworking WTCNA BC -

2/ Modalités de paiement

Pour les Espaces de coworking WTCNA BC, le paiement s'effectue au comptant.

Pour les autres Espaces, le paiement s'effectue dans les conditions suivantes : Le jour de la signature du contrat : 30 % d'arrhes du montant total TTC de la manifestation (location de salles, bureaux, location des Espaces de restauration et suppléments), sera à régler au jour de la signature du contrat de location.

30 jours avant la manifestation : un 2^{ème} arrhe de 50 % du montant total TTC de la manifestation (location de salles, bureaux, location des Espaces de restauration et suppléments), sera à régler 30 jours avant le début de la manifestation.

Le solde, accompagné de la facture récapitulative des extras, sera à verser 30 jours à compter de la date de la facture de la CCI NSN à l'exception de la location des bureaux dont le solde sera à verser avant la remise des clés.

3/ Retard de paiement - En cas de défaut de paiement des sommes exigibles à l'échéance de la facture, des pénalités égales à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal seront appliquées ainsi qu'un forfait de 40 (quarante) euros au titre d'une indemnité forfaitaire de recouvrement.

Article 12 : Propriété intellectuelle

Sauf stipulation contraire, la location des Espaces n'ouvre aucun droit le Client d'utiliser ou de reproduire tout logo de la CCI NSN ou tout autre signe distinctif, ou encore utiliser l'image de la CCI NSN qui restant la propriété exclusive de cette dernière. Les photographies, textes, slogans, dessins, images, logos sont la propriété de la CCI Nantes St-Nazaire ou de tiers ayant autorisés la CCI Nantes St-Nazaire à les utiliser. Ils sont protégés au titre des droits d'auteur du code de la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction sont réservés et strictement limités. Toute utilisation non autorisée de tout ou partie de ces droits par des tiers est susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires. Sauf autorisation, les parties s'engagent à traiter comme confidentielles toutes les informations concernant les activités de la CCI NSN, du Client et des autres personnes physiques ou morales occupant les Espaces.

Article 13 : Informatiques et Libertés

Sauf opposition expresse du Client, les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la CCI NSN. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations recueillies en prenant contact avec le Correspondant CNIL : cnil@nantesStNazaire.cci.fr.

La CCI NSN pourra fournir un accès WIFI au Client sous réserve de l'obtention de l'identité des utilisateurs conformément à la réglementation applicable aux opérateurs de communications électroniques et dans le respect de la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

Article 14 : Droit applicable – Jurisdiction compétente

Le droit français est seul applicable. Tous documents liant la CCI NSN devra être rédigé en français. Tous différends et contestations relatives aux prestations seront, à défaut d'accord amiable, jugés par les tribunaux de Nantes et ce, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.